



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

DEVENIR AVOCAT



Vous venez de réussir l'examen d'accès à la profession d'avocat, nous vous adressons toutes nos félicitations et espérons vous accueillir bientôt au sein de notre Ecole.



L'ERAGE, une école de métier

La formation professionnelle dispensée sur 18 mois se décline en trois phases :

> L'acquisition des fondamentaux – 6 mois (de janvier à juin)

Cet enseignement est consacré à l'acquisition d'un savoir-faire pratique à travers un programme qui aborde tant le contentieux que le conseil. Il est ponctué par un stage d'observation et de mise en pratique au sein des cabinets d'avocats.

> Le Projet Pédagogique Individuel - 6 mois (de juillet à décembre)

Le PPI doit permettre à chaque élève d'adapter sur mesure sa formation en fonction de son cursus et de sa future orientation professionnelle. Il peut se concrétiser par un stage auprès d'une juridiction, d'un auxiliaire de justice, du service juridique d'une entreprise, d'une institution internationale, d'une collectivité locale ou territoriale, d'une association ou bien un stage dans un pays étranger, que ce soit en entreprise ou dans un cabinet d'avocat, et enfin le suivi d'un Master 2 professionnel.

> Le stage en cabinet d'avocat – 6 mois (de janvier à juin)

C'est le complément indispensable des enseignements, une première expérience professionnelle et une approche réelle du travail quotidien de l'avocat, dans toute sa diversité. Ce stage est également conçu comme une phase d'insertion professionnelle.

> Le CAPA

A l'issue de ces trois périodes, la réussite à l'examen final vous permet d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA), de prêter serment devant une Cour d'Appel et de devenir avocat.

La Formation Initiale à l'ERAGE en chiffres :

> issus des 6 Instituts d'Études Judiciaires du ressort (Besançon, Dijon, Metz, Nancy, Reims, Strasbourg)

> Une scolarité de 18 mois

> dont un enseignement des fondamentaux dispensé par plus de 100 intervenants spécialistes

> et 12 mois de stages pratiques

> Un ressort de 24 barreaux regroupant plus de 3 500 avocats facilitant l'insertion professionnelle des jeunes avocats.

INSCRIPTIONS

> Modalités

Les inscriptions se font en ligne sur notre site
Rubrique Formation Initiale - Sous-rubrique Rentrée 2019

> Dates

Ouverture des inscriptions : le 23 novembre 2018

Clôture des inscriptions : le 13 décembre inclus (minuit)

Renseignements et inscriptions :

www.erage.eu